



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°04
22/06/2018



Animateur filière

Alexandra LABACHE
FREDON Aquitaine

a.labache@fredon-aquitaine.org

Animateur filière délégué

Anna LABARRE
FREDON Limousin

anna.labarre@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
JEVI - N°4
du 22/06/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Les acteurs de la filière réalisent des observations pour enrichir les informations des Bulletins de santé du végétal (BSV). Afin de compléter ces informations, vous pouvez nous contacter pour nous signaler maladies et ravageurs.

Que vous soyez particuliers, professionnels ou collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau !

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Maladies

- **Anthraxose du platane** : symptômes très présents. Premières chutes de feuilles.
- **Oïdium sur chêne** : symptômes observés et très présents.

Ravageurs

- **Pyrale du buis** : vol en cours.
- **Mineuse du marronnier** : le deuxième vol a débuté. Mines très présentes sur les feuilles.
- **Cynips du châtaignier** : galles encore fermées.
- **Tigre du platane** : adultes et larves sous les feuilles.
- **Processionnaire du pin** : premières captures enregistrées en Lot-et-Garonne.
- **Processionnaire du chêne** : chenilles observées en Haute-Vienne. Risque actuel.
- **Pucerons** : risque modéré.
- **Papillon palmivore** : vol des adultes imminent. Peu de signalements.

Auxiliaires

- **Coccinelles**

Plantes exotiques envahissantes

Dernier moment pour arracher le Raisin d'Amérique, la Balsamine, l'Ailanthé et l'Ambroisie.

- **L'Ambroisie à feuilles d'armoise**



Bilan climatique

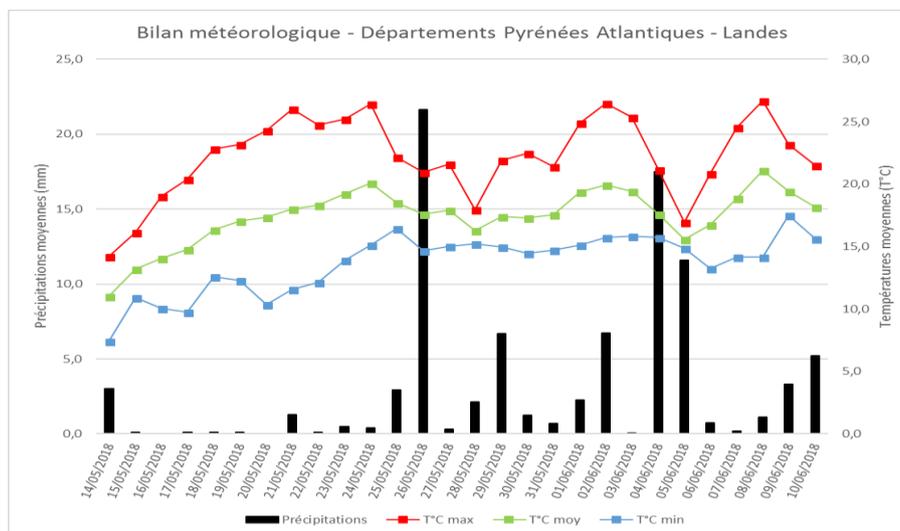
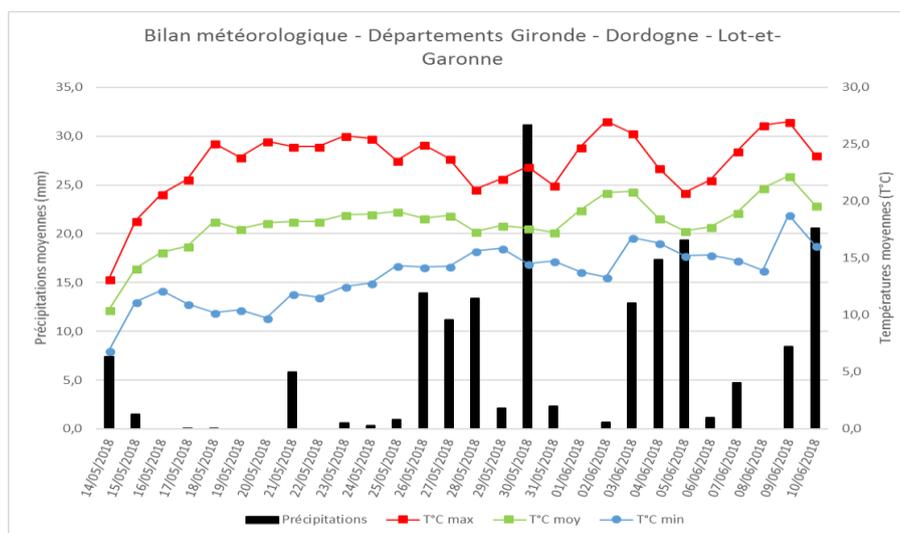
Sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, le mois de mai a connu des précipitations fréquentes et abondantes. Les températures fraîches en début de mois se sont radoucies par la suite. Dans la région, l'ensoleillement a été faible.

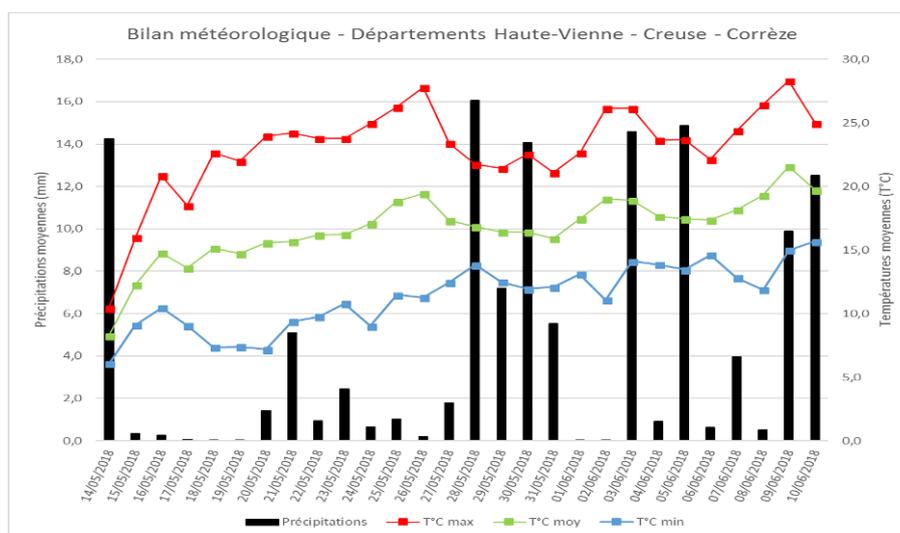
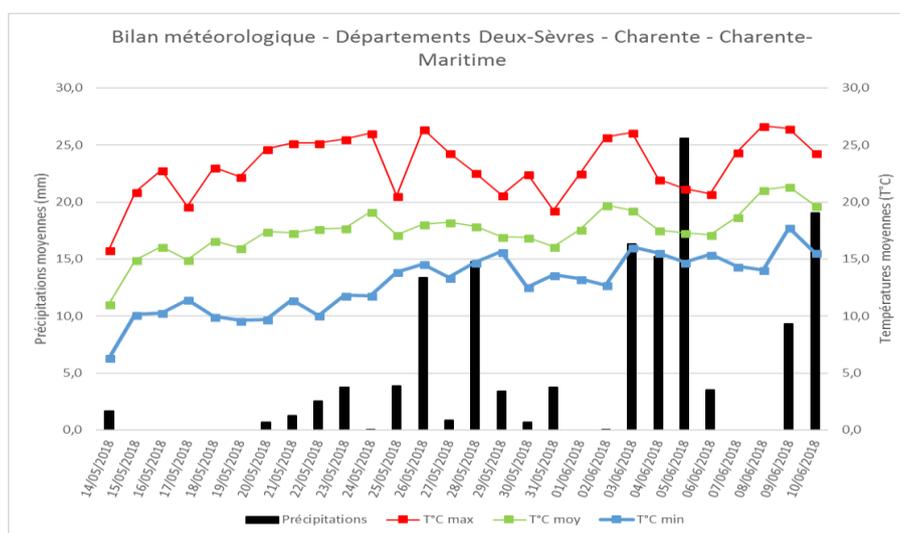
De nombreux épisodes orageux ont marqué tout le long de cette période. La fin du mois de mai a également connu des orages violents, accompagnés de pluies intenses, de grêles et de fortes rafales de vent.

Dans la période du 26 au 31 mai, les précipitations liées aux orages ont été intenses avec souvent 30 à 50 mm en 1 à 3 h. On a notamment enregistré :

- 24,9 mm en 1 h à Cognac (Charente, 16) et 33,7 mm en 1 h au centre-ville de Bordeaux (Gironde, 33).

Ces conditions particulièrement humides ont favorisé le développement de maladies et semblent avoir retardé le vol des papillons.





Le bilan climatique a été réalisé avec les stations suivantes :

- Départements Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne, stations de Bordeaux Parc floral, Bergerac, Duras ;
- Départements Pyrénées-Atlantiques et Landes, stations de Labouheyre et Orthez ;
- Départements des Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime, stations de Chadénac, Mansle, Le Tatre, Gimeux, Hiersac et Secondigny ;
- Départements Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, stations de Boussac, Dun le Pastel, Magnac Laval, Coussac-Bonneval, Verneuil sur Vienne Vaseix, Objat, Lubersac et Tulle.

Maladies

• Anthracnose du platane *Apiognomonina veneta*

L'anthracnose a continué à se développer sur les feuilles. Ces dernières sont pour certaines très atteintes. Cela a pour conséquence d'entraîner la chute prématurée des feuilles les plus atteintes. Ces observations ont été faites sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine (Gironde, Lot-et-Garonne, Corrèze, Haute-Vienne).

Rappel des symptômes : nécroses le long des nervures. Elles peuvent s'étendre jusqu'au pétiole.

Evaluation du risque : les conditions météorologiques du mois de mai (températures douces et fortes pluviométries) ont favorisé le développement du champignon. Actuellement, de nombreuses feuilles sont touchées à un stade très avancé. Les premières chutes prématurées de ces dernières sont observées. La hausse des températures devrait par la suite ralentir voire stopper la progression de la maladie.



Feuilles de platanes nécrosées par l'antracnose
(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

• Oïdium sur chêne

Le champignon hiverne principalement entre les écailles des bourgeons et plus rarement dans les feuilles tombées au sol. A la fin du printemps, un feutrage blanc apparaît sur les deux faces des feuilles. Les périodes estivales sèches accentuées par des pluies sont favorables au développement du champignon. Les gelées tardives favorisent également l'action de l'oïdium.

Rappel des symptômes :

- Sur les feuilles (les deux faces) des arbres : présence d'un feutrage blanc caractéristique ;
- Dessèchement/brunissement des feuilles, puis chute prématurée ;
- Plus rarement (automne), présence de petites ponctuations globuleuses noires sur les feuilles à terre.

Le champignon occasionne un dessèchement plus ou moins rapide des feuilles et plus particulièrement des pousses qui apparaissent à partir de juin. L'oïdium peut provoquer d'importants affaiblissements sur les jeunes sujets.

Evaluation du risque : l'alternance entre les périodes chaudes du mois d'avril et les épisodes orageux du mois de mai ont favorisé le développement du champignon. Des symptômes d'oïdium, très présents, sont observés.

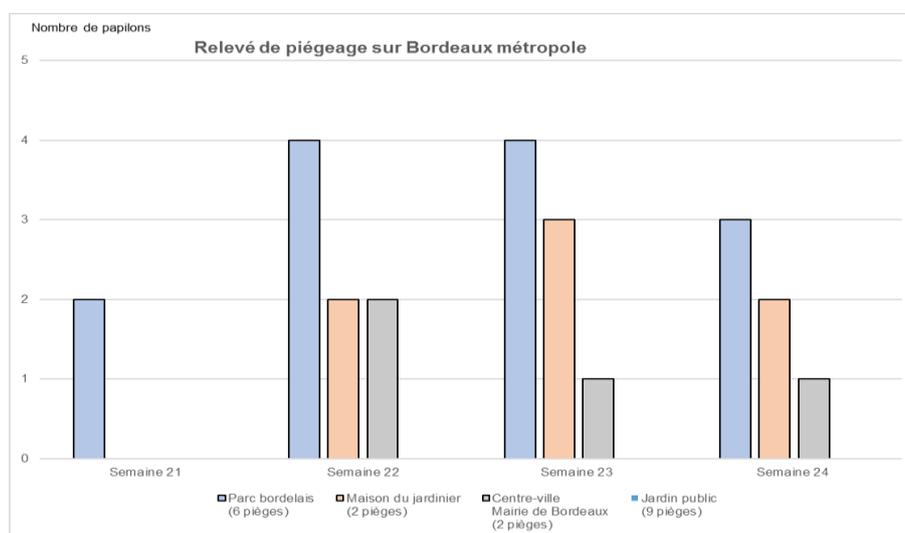
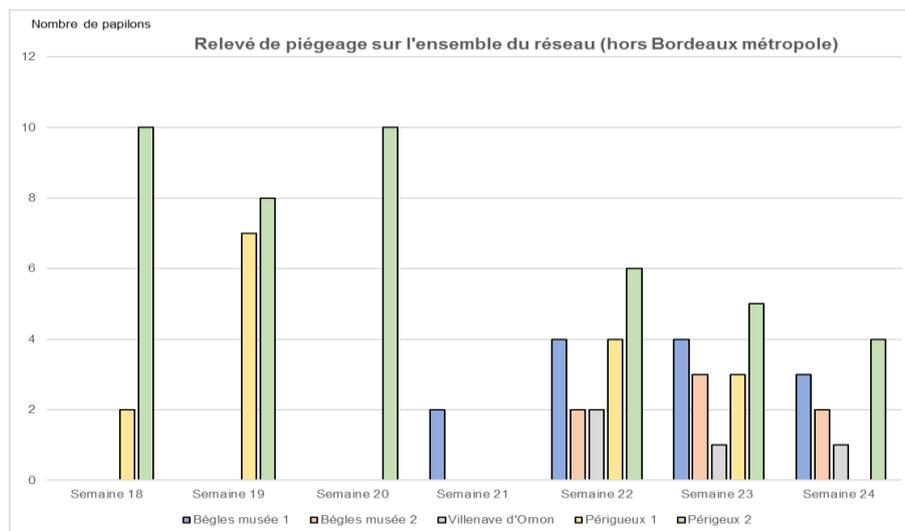
Mesures prophylactiques : éliminez les organes atteints



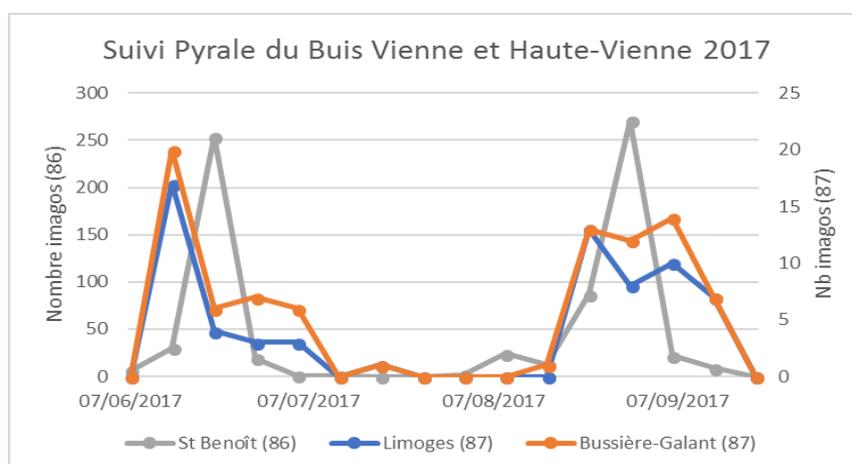
Oïdium sur feuilles de chêne
(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

Ravageurs

- **Pyrale du buis *Cydalima perspectalis***



Le vol des adultes est en cours. Les pièges suivis par la FREDON Aquitaine interceptent des papillons depuis la semaine 21 (21 au 25 mai 2018) comme sur l'ensemble du réseau à l'exception de la Dordogne où le vol a débuté de façon plus précoce (semaine 18). La date d'émergence des papillons et les effectifs capturés sont équivalents ou inférieurs à 2017. En comparaison avec l'année précédente, pour les départements de la Vienne et de la Haute-Vienne, les pics de vol étaient plus marqués avec un nombre de papillons plus important. Ces derniers avaient eu lieu mi-juin et fin août.



Les communes de Saint-Junien (87) et de Saint-Benoît (86) n'ont piégé aucun papillon. La commune de Prouillac (24) avait enregistré, en 2017, une grosse invasion de Pyrale et après avoir mis en place une gestion du risque n'a enregistré, pour l'instant, aucun piégeage.

Les papillons vont se reproduire et les femelles vont déposer leurs œufs dans le feuillage des buis.

Remarque : il existe une forme brune du papillon, moins courante.



Papillons de Pyrale du buis, forme commune (gauche) et forme brune (droite)

(Crédit photo : S. Bourda – FREDON Aquitaine)

Evaluation du risque : risque faible pour le moment. Surveillez vos buis et détectez l'apparition des premiers symptômes traduisant la présence de chenilles. Une gestion du risque peut être mise en place sur les jeunes stades larvaires.

Mesures prophylactiques :

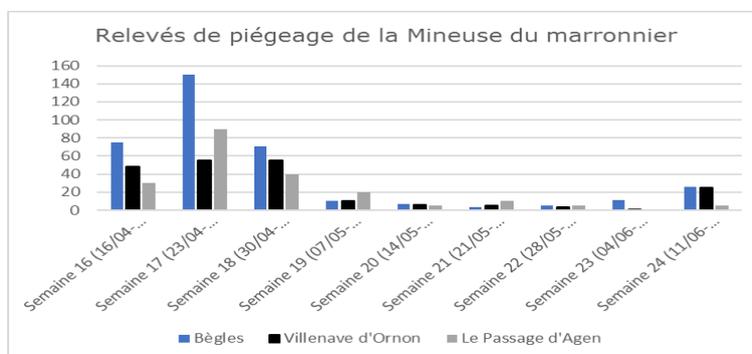
- Avant d'acheter ou de planter des buis, bien vérifier qu'ils sont sains.
- Les rameaux et les feuilles infestées, repérées de manière précoce, peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé. Retirer les feuilles mortes et les débris accumulés autour du buis et les éliminer par la même méthode. Ne pas les composter (risque de propagation).
- Si l'infestation est limitée, il est possible de retirer les chenilles manuellement et/ou d'utiliser un jet d'eau sous pression puis ramasser et détruire les chenilles.

Il existe des produits de biocontrôle adaptés. La liste des produits de biocontrôle est disponible via le lien suivant :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

• Mineuse du marronnier *Cameraria ohridella*

Pour les départements du Sud-Nouvelle-Aquitaine (Gironde et Lot-et-Garonne), **un nouveau vol vient de débiter** car les effectifs capturés sont supérieurs aux semaines précédentes mais le pic de vol n'est cependant pas atteint. Les mines renfermant les larves de mineuses sont très présentes sur les feuilles des marronniers. Pour les départements du Nord-Nouvelle-Aquitaine, un vol important associé à une grosse attaque ont été observés dans le département des Deux-Sèvres. Dans l'ensemble, les effectifs relevés sont moins importants qu'en 2017 pour la même période.



Evaluation du risque : le niveau d'infestation observé laisse présager une chute prématurée des feuilles

Mesures prophylactiques : la méthode la moins coûteuse pour diminuer les populations est le ramassage et l'élimination des feuilles tombées au sol (avant l'émergence des papillons). Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre, ainsi que dans les zones à proximité des marronniers, permet d'éliminer l'insecte qui hiverne dans ces dernières. Cela pourra limiter les dégâts la saison suivante.



Mines sur feuilles de marronnier
(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

- **Cynips du châtaignier *Dryocosmus kuriphilus***

D'autres signalements de Cynips, en Dordogne, ont été faits ainsi qu'un premier signalement en Haute-Vienne (87).



Galles de cynips sur feuille de châtaignier
(Crédit photo : Y. Duflot – Ville de Limoges)

Il n'y a pas eu d'évolution depuis le dernier BSV. Les galles sont présentes et visibles mais encore vertes et fermées, renfermant les larves de cynips.

Période de risque : Les adultes émergent des galles de début juin à fin-juillet.

Evaluation du risque : les larves de cynips sont en plein développement. Les adultes n'ont pas émergé. **Il n'y a pas encore de risque de diffusion** d'adultes de Cynips. Cependant, les galles ralentissent l'émergence des feuilles de l'année et une forte infestation peut amener à affaiblir sérieusement l'arbre atteint (réduction de croissance).

Mesures prophylactiques : dans le cas de la découverte de quelques galles, en début d'infestation et seulement si elles sont encore fermées (absence de trous de sortie des adultes), il est possible de limiter l'attaque en les détruisant. Retirez les organes végétaux porteurs de galles et brûlez-les. La fenêtre de temps pour agir est réduite : depuis l'apparition des galles jusqu'à fin mai. Pour lutter contre ce ravageur, il existe également des plans de lâchers de *Torymus*, parasite du Cynips. **La mesure décrite précédemment n'est valable que dans les zones où la présence de *Torymus* n'est pas avérée. Dans les zones où *Torymus* s'est installé, les galles ne doivent pas être détruites** afin de ne pas mettre en danger leur population.

- **Tigre du platane *Corythucha ciliata***

Les exuvies de tigres du platane sont visibles sous les feuilles. Les symptômes de dépigmentation dus à l'activité de nutrition des adultes sont, quant à eux, visibles. Les tigres adultes de la deuxième génération n'ont pas été repérés mais la présence d'exuvies ainsi que les symptômes de dépigmentation traduisent leur présence.

Période de risque : émergence des adultes de deuxième génération. La pression exercée par ces derniers semble moins forte que les années précédentes notamment en Corrèze (19).

Evaluation du risque : en cas de fortes populations, la production de miellat qu'engendrent les tigres peut représenter une nuisance pour les usagers. Le risque est pour le moment faible.



Exuvies de tigres du platane et dépigmentation de la feuille
(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

- **Processionnaire du pin**

Les premières captures de papillons sont enregistrées dans le Lot-et-Garonne depuis la semaine 22 (28/05 au 01/06). Il n'y a eu aucune autre capture sur le reste de la Nouvelle-Aquitaine.

Les adultes vont se reproduire et les femelles vont pondre leurs œufs, en manchon, sur les aiguilles de pin. Les larves passent par 5 stades larvaires et vivent dans des nids au sommet des arbres. Elles consomment les aiguilles des pins. C'est à partir du 3^{ème} stade larvaire que les larves deviennent urticantes et posent un problème sanitaire pour l'Homme et les animaux.

Evaluation du risque : les adultes vont commencer leur phase de reproduction. Il n'y a pas de risque pour le moment.

- **Processionnaire du chêne *Thaumetopoea processionea***

La processionnaire du chêne est présente en Europe centrale et du Sud. En France, elle s'observe maintenant dans de nombreuses régions. Les populations évoluent par gradation : l'insecte peut ainsi pulluler trois années de suite avant de voir le nombre d'individu baisser nettement.

Les chenilles sont de couleur gris clair avec une bande dorsale noire et mesurent jusqu'à 40 mm de longueur. Elles sont très urticantes pour les humains et les animaux.

Période de risque : en avril, les chenilles apparaissent. Elles se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux où elles construisent des cocons. Ces nids peuvent être accolés au tronc, suspendus sous une branche ou installés au niveau des coupes d'élagage. Elles s'alimentent jusqu'en juillet des feuilles de chêne provoquant des défoliations puis se nymphosent. Les papillons apparaissent 30 à 40 jours plus tard.

Des colonies de chenilles ont été observées à Limoges (87) fin mai.



Colonie de chenilles processionnaires du chêne
(Crédit photo : Y. Duflot – Ville de Limoges)

Evaluation du risque : les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des allergies graves chez les humains et les animaux. Le risque est actuel car la période de risque se situe entre mai et fin juillet.

- **Pucerons**

La présence de pucerons sur rosiers a été confirmée dans les Deux-Sèvres avec une pression normale. En Gironde, une forte présence de pucerons noirs et lanigères sur fruitiers a été repérée.

Evaluation du risque : le risque est modéré car la présence significative d'auxiliaires (coccinelles, ...) permet de réguler leur population.

Mesures prophylactiques :

- Ne jamais éradiquer complètement les colonies de pucerons afin de maintenir la présence d'auxiliaires ;
- Favoriser la biodiversité à proximité des plantes infestées.

- **Papillon palmivore *Paysandia archon***

Depuis le dernier BSV, il n'y a pas eu de signalements de dégâts liés à la chenille du papillon palmivore. De même, aucun vol d'adultes n'a été observé.

Description du papillon :

- Envergure pouvant atteindre 11 cm ;
- Ailes antérieures vert olive ;
- Ailes postérieures vivement colorées de taches blanches et noires sur fond rouge-orange.



Adulte de papillon palmivore
(Crédit photo : S. Bourda – FREDON Aquitaine)

Rappel des symptômes :

- Perforations des palmes ;
- Présence de sciure en bas du palmier ;
- Reste d'exuvie accrochée au stipe.

Période de risque : La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre et le vol actif s'observe généralement entre 11h et 15 h.

Tout palmier suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Aquitaine (a.labache@fredon-aquitaine.org).

Evaluation du risque : Aucun vol d'adultes n'a encore été observé. Cependant, les premiers adultes vont bientôt émerger. Surveillez vos palmiers, la présence de larves et d'exuvies confirmeront une infestation. **Pensez également à signaler les vols d'adultes observés.**

Auxiliaires

• Coccinelles

Les coccinelles sont toujours observées sur la Nouvelle-Aquitaine. Un nombre important de larves de coccinelles a été observé, notamment dans les Deux-Sèvres.

La coccinelle à sept points se reconnaît par son corps rouge ou orange et ses 7 points noirs. Sa taille varie entre 5 et 8 mm.

Les œufs pondus par les coccinelles vont éclore. Les larves issues de ces derniers consomment jusqu'à plusieurs centaines de pucerons par jour. La coccinelle adulte consomme également de nombreux pucerons.



Coccinelle à sept points et sa nymphe (photo de gauche)

(Crédit photo : A. Labarre – FREDON Limousin)

Œufs (photo du milieu) et larve (photo de droite) de coccinelles

(Crédit photo : S. Bélis – DRAAF Nouvelle-Aquitaine)

Il est possible d'acheter des larves de coccinelles pour lutter contre les pucerons. Mais **attention à choisir des coccinelles indigènes et non asiatiques**



Coccinelle asiatique – *Harmonia axydris* sous sa forme *spectabilis*

(Crédit photo : A. Labarre – FREDON Limousin)

Plantes exotiques envahissantes

Dernier moment pour arracher le Raisin d'Amérique, la Balsamine, l'Ailanthé et l'Ambroisie.

- **L'ambroisie à feuilles d'armoise**

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante originaire d'Amérique du Nord, arrivée en France au XIXème siècle dans un lot de graines de fourrage.

Reconnaître l'Ambroisie à feuilles d'armoise

Document créé par l'Observatoire des Ambrosies – contact : observatoire.ambrosie@fredon-france.org

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES

Stade plantule
AVRIL-MAI

Stade végétatif
JUIN-JUILLET

Stade floraison
AOÛT-OCTOBRE

Ses tiges sont dressées, souvent velues et ramifiées

Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

Ses fleurs sont vert pâle à jaune et se dressent en épis

Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées

Ambrosie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

Détruisez la avant qu'elle ne soit en fleurs

L'ambroisie pose un problème sanitaire et environnemental. Son pollen est très allergisant. Le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient donc d'intervenir en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

La plante colonise divers types de terrains : sols nus, bords des routes et des chemins de fer, bords de cours d'eau, gravières, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction... Elle apprécie particulièrement les sols nus ou remaniés. Elle pousse très vite et présente une grande tolérance au stress.

L'ambroisie étant une plante pionnière, afin d'éviter son installation dans les espaces verts, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que le paillage ou des copeaux de bois...).

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'Ambrosie doivent être systématiquement détruits dès leur détection.

Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route, zone de chantier...), la destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés.

Répartition communale d' *Ambrosia artemisiifolia* L., 1753 en région Nouvelle Aquitaine Etat des connaissances en juin 2016



Légende

Nombre d'observations



1



2 - 5



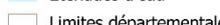
>5



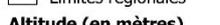
Données anciennes (avant 1990)



Principales villes



Principaux cours d'eau



Etendues d'eau

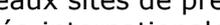


Limites départementales



Limites régionales

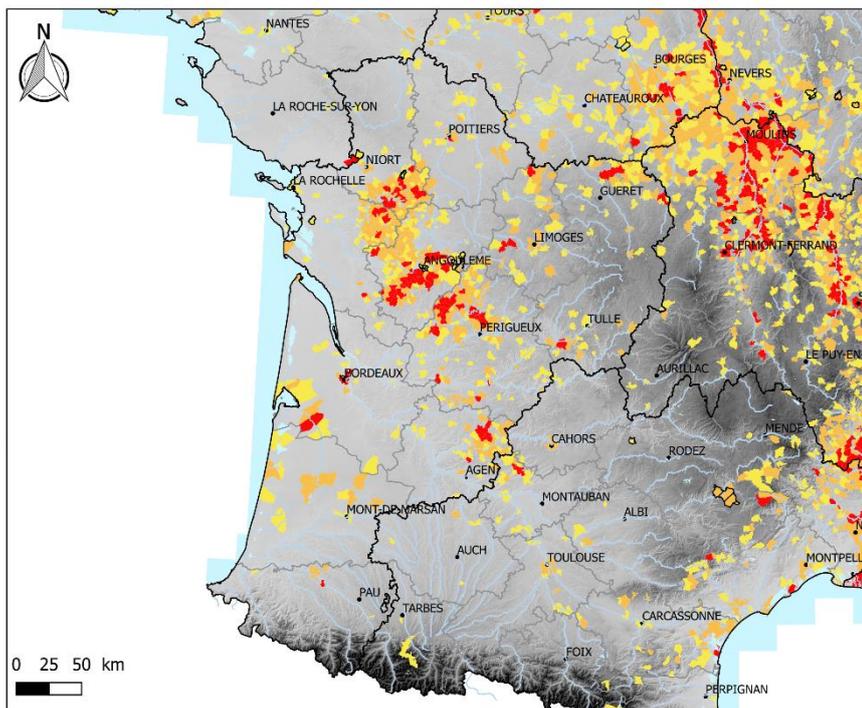
Altitude (en mètres)



0



>2000



Auteur: Anais Just (FCBN) - Juin 2016 ©IGN 2011, BD_CARTO- Données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification

De nouveaux sites de présence de l'Ambroisie sont signalés chaque année en Nouvelle-Aquitaine. La Journée internationale de l'Ambroisie a lieu le premier samedi de l'été, cette année le samedi 23 juin 2018. Plus d'informations et détail des événements sur le site de l'Observatoire de l'Ambroisie : www.ambroisie.info

Prochain BSV JEVI Nouvelle Aquitaine : le 25 juillet 2018

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "